
U.E.R. d'Histoire. Université de Paris X - Nanterre. Organisation des études pour l'année universitaire 1972-1973.

Numéro d'inventaire : 2000.00094

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1972

Description : Brochure agrafée, couverture de carton souple bleu

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Brochure de présentation des études d'Histoire à Paris X - Nanterre pour l'année scolaire 1972-1973: liste des Unités de Valeur, gestion de l'UER.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16

Sommaire : Sommaire p 1

UNIVERSITE DE PARIS X - NANTERRE

U.E.R. D'HISTOIRE

Organisation des études pour l'année universitaire 1972-1973

UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE D'HISTOIRE

FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT

1). Assurer une culture historique solide en donnant à l'étudiant les connaissances et la formation méthodologique nécessaires non seulement pour des futurs enseignements, mais aussi pour l'exercice de diverses professions à forte base historique : journalisme, documentation, administration, politique, etc...

2). Collaborer avec d'autres U.E.R. aux fins suivantes :

- Pendant les deux premières années l'orientation des étudiants et la préparation à des études interdisciplinaires ultérieures.
- L'initiation aux études interdisciplinaires à partir de la 3^{ème} année.

3). Assurer une formation professionnelle des étudiants qui se destinent soit à l'enseignement, soit à d'autres professions, en liaison avec les autres U.E.R.

L'ORGANISATION DE LA LICENCE D'ENSEIGNEMENT D'HISTOIRE.

L'enseignement d'Histoire est annuel.

- Un enseignement de 3 heures ou plus par semaine peut-être validé pour 2 U.V. à la fin de l'année.
- Un enseignement d'1 heure 1/2 par semaine peut-être validé pour 1 U.V. à la fin de l'année.

1). La licence d'enseignement d'Histoire comporte 24 unités de valeur, à savoir :

- a). Un ensemble de 20 unités déterminées par l'U.E.R.
- b). 4 unités librement choisies par l'étudiant (se reporter au tableau).

.../...

- 2 -

PLAN D'ETUDES DE LA LICENCE D'HISTOIRE

NIVEAU I. -DUEL-

8 unités d'Histoire U.V. 501 à 507.
4 unités de Géographie.
1 unité de Langue Vivante.

AVEC. 1 unité à choisir dans les matières suivantes :

Economie U.V. 509 +
Droit U.V. 510 +
Sociologie UV. 101 ou 102
Histoire de l'Art
Langue Morte
Linguistique Française

ET. 2 unités libres

..... OU

AVEC. 2 unités de méthodologie historique UV. 511 (valeur 2) *

ET. 1 unité libre

Nota bene : * U.V. délivrée par l'U.E.R. d'Histoire.

NIVEAU II. -Année de LICENCE-

4 unités d'enseignement général U.V. 301 à 307
2 unités d'enseignement spécialisé U.V. 309 à 322
comprenant obligatoirement une épreuve pratique choisie
parmi les sciences auxiliaires enseignées dans l'U.E.R.
(U.V. 323 à 332)
2 unités libres

OU

1 unité de Méthodologie Historique U.V. 333
1 unité libre

.../...

